

Retraite Sportive YTRAC

Inscriptions 2024.

Les inscriptions auront lieu à partir du 1^{er} août 2024.

Nous n'avons encore rien reçu de la fédé. Lorsque ce sera fait, nous vous le transmettrons.

Comment s'inscrire?

1- Si vous devez vous inscrire uniquement pour des activités non payantes, ou pour une seule activité payante, nous vous invitons à privilégier l'inscription en ligne et le paiement par carte bancaire.

2- Si vous vous inscrivez pour deux activités payantes ou plus (Aquagym ou Gym en salle) vous pouvez vous inscrire en ligne mais, le site ne permettant pas la réduction pour plusieurs activités, merci de noter «paiement par chèque» et d'envoyer le chèque correspondant à Nicole Coubetergues, ça nous évitera un remboursement.

3- Vous n'arrivez pas à vous connecter, vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique, vous n'avez pas internet, ou vous connaissez une personne qui souhaiterait adhérer et qui n'a pas encore de n° d'adhérent, utilisez le bon vieux bulletin d'inscription, ci-joint, remplissez-le, signez bien toutes les cases requises, et renvoyez-le à Nicole avec le chèque correspondant.

Vos activités:

Elles ont été reprises et annotées sur la feuille «**nos activités**» en PJ. Nous avons essayé d'être complet, date, lieu, communication, relation avec les animateurs.....

Pour une inscription sur papier, notez l'horaire choisi sur le bulletin à côté de l'activité.

Sur le site, tous les horaires de chaque activité apparaissent.

Merci de vous noter pour l'horaire choisi (ex: gym douce ou pilates, AMem)

Merci de vous noter pour les deux horaires si c'est possible, et que vous envisagez de participer aux deux (ex: danse, MN, VAE,

Mais évitez de vous inscrire si vous devez peut-être venir un jour. Il sera toujours temps de le faire lorsque vous vous déciderez. (pour exemple, l'an dernier nous avons 60 personnes inscrites en MN pour 10 participant(e)s!)

Certaines activités ont une jauge: pour l'aquagym, c'est 40, pour la gym en salle avec Marie, c'est 30. Au delà, l'inscription bloquera. Si vous rencontrez ce problème et qu'un autre horaire vous pose problème, merci de m'appeler ou d'appeler Nicole. On trouvera certainement une solution.

Pour l'activ'mémoire, nous n'avons pas mis de jauge, mais nous nous entendrons pour équilibrer les deux groupes.

Les cotisations:

Suite à l'installation du site, l'an dernier, la fédé avait augmenté sa part de 6€.

La Cotisation de base, à YTRAC, avait été augmentée de 4€, soit de 42€ à 46€, le CODERS ayant pris, pour un an, les 2€ complémentaires à sa charge.

Cette année, nous sommes dans l'obligation de vous répercuter ces 2€. Elle sera donc de **48€**.

Les activités payantes: Ce sont elles qui plombent notre compta, alors qu'elles ont rempli nos caisses avant 2020. Pourquoi?

Avant le Covid, une activité payante vous coûtait 28€. Mais vous étiez 220 inscrits à l'aquagym, pour des cours qui ne nous coûtaient que 19€,50. Depuis le Covid, vous n'êtes que 170 (-50) pour des cours qui avoisinent aujourd'hui les 23€. Avant le Covid, 60 adhérents étaient inscrits à l'activité yoga qui ne nous coûtait que 25€ la séance. Plus de yoga. A ce jour, les cours de Marie nous coûtent près de 40€ chacun. Et ils sont pleins. Au total, c'est un sacré manque à gagner.

De plus, l'augmentation du nombre d'adhérents entre 2009 (150) et 2020 (480) ont fait que nos tarifs n'ont pas bougé pendant 10 ans. Tout cela est terminé.

Le bilan financier de cette année fera encore apparaître un déficit sur la ligne activités. Heureusement, nous avons des réserves d'avant Covid pour le combler. Comme ça ne durera pas éternellement, nous avons choisi de passer, cette année, la **première activité payante à 32€ (+2€) et les 2ème, 3ème, 4ème activités seront à 27€**.

Pour les cours d'aquagym, si nous arrivons aux 200 inscriptions possibles dès la rentrée, rien ne changera. Nous ferons le point fin sept ou début oct, et nous déciderons d'une éventuelle modification.

Merci de votre compréhension.

